

CERMICHAPE HPR

**MORTIER SPÉCIAL POUR LA RÉALISATION DE CHAPES À PRISE ET SÉCHAGE RAPIDES.
ÉPAISSEUR 10 À 80 MM.**



 Gris



DESCRIPTION

CERMICHAPE HPR est une poudre prête à gâcher dans une auge ou dans une bétonnière. Ce mortier de chape thixotrope est destiné à la préparation des supports.

AVANTAGES

- Adapté aux locaux à fortes sollicitations mécaniques U4P4S (cuisine collective, supermarché, ...).
- Idéal pour maçonner une douche à l'italienne.
- Remise en service et recouvrement rapides.
- Neuf et rénovation, en intérieur.
- Mise en œuvre similaire à une chape traditionnelle.

DOMAINE D'EMPLOI

DESTINATION

- En intérieur avec tous revêtements de sol.
- En extérieur en adhérent, sur un support drainé en périphérie et sans remonté d'humidité.

SUPPORTS conformes aux DTU / CPT en vigueur :

- Supports en maçonnerie.
- Planchers béton.
- Dallages sur terre-plein.

ÉPAISSEURS APPLICABLES

Type de chape	P2		P3		P4		P4S	
Épaisseur, mm	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Adhérente	10	60	15	60	35	60	40	60
Désolidarisée	30	80	35	80	45	80	50	80
Flottante	35	80	40	80				

- Jusqu'à 100 mm, si surface < 5m² avec élancement < 1/3 (salle de bain)
- Jusqu'à 200 mm, si surface < 1m² avec élancement < 1/3 (douche maçonnée)
- Les flash (jusqu'à 40x40x10cm) peuvent être comblés, avec le mortier base CERMICHAPE HPR appliqué sur une barbotine fraîche, 4h environ avant la mise en œuvre de la chape.

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

ET DÉLAIS DE RECOUVREMENT INDICATIFS⁽¹⁾

Revêtements	Recouvrement après
Carrelage	6h
Ragréage*	6h
CERMIPROOF ST (sous carrelage)**	6h
CERMICRYL, CERMITANCHE ST RAPID ou CERMIMPER (sous carrelage)	48h
Résine de sol (cohésion à vérifier selon DTU 54.1)	72h
Peinture de sol (hors P4/P4S) (DTU 59.3)	72h

* Le ragréage est appliqué préalablement à la pose des revêtements souples, textiles, parquet collé.

** Protection obligatoire avec CERMIPROOF ST des formes des pentes réalisées avec CERMICHAPE HPR.

MISE EN ŒUVRE

Note : Ce qui suit est une description typique de l'application. Dans le cas d'autres paramètres du chantier, contacter notre service technique.



Contrôle du support



Températures d'application



1,75 L d'eau pour 25kg de poudre



Durée pratique d'utilisation 30 à 40 min



Talochage 30 à 40 min



Nettoyage à l'eau



Délai de mise en circulation 6h



Consommation

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

Malaxeur avec variateur adapté à vitesse lente, auge de malaxage, seau doseur, taloche, bétonnière si nécessaire.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Support sain, propre, cohésif, dépoussiéré, ne ressant pas l'humidité, exempt d'huile de décoffrage ou de matériaux faiblement adhérents.

Si les écarts de planéité sont trop importants, ou en présence de gaines sur le support, réaliser au préalable un ravaillage, à base du CERMICHAPE HPR.

Avant la mise en œuvre d'une chape, poser des bandes de désolidarisation adaptées en périphérie et autour de tout élément vertical.

Une chape adhérente sera appliquée sur une barbotine fraîche (cf. FT CERMILATEX).

Dans le cas d'**une chape désolidarisée**, celle-ci sera appliquée sur un film polyéthylène (dit polyane) de 150µm à lés chevauchés et adhésivés (largeur 5cm).

Une chape flottante sera appliquée sur les isolants de sol convenablement calfeutrés (DTU 26.2).




PRÉPARATION DU PRODUIT

Avec un **malaxeur**. Mélanger 25 kg de CERMICHAPE HPR avec environ 1,75 L d'eau jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène de consistance adaptée.

Avec une **bétonnière**. Introduire les 2/3 de l'eau de gâchage, le CERMICHAPE HPR progressivement, et l'eau restante pour ajuster la consistance. Mélanger 3 à 4 min jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène. Utiliser la gâchée immédiatement après la préparation.

Pour les quantités importantes préparées en bétonnière, alterner l'introduction des ingrédients : cela permet d'obtenir plus rapidement une pâte homogène.

En locaux P2/P3, pour les épaisseurs > 30 mm, il est possible d'ajouter jusqu'à 15 kg (environ 1 seau de maçon) de sable 0/4 ou 0/5 par sac du produit.

Locaux	Quantité du CERMICHAPE HPR	Quantité du sable	Equivalent en seaux de maçon	Séchage avant la pose du carrelage
P2	1 sac	≈ 45 kg		4 à 8h
P3	1 sac	≈ 30 kg		4 à 6h
P4	1 sac	≈ 15 kg		3 à 4h
P4S	1 sac	0		2 à 3h

Ces données sont indicatives. Il appartient au chapiste de les corrélérer au sable utilisé et au mode d'application.

Le produit a la bonne consistance, lorsqu'il reste cohésif après écrasement dans la main (gantée) :

- Produit s'écrasant = trop d'eau : il convient d'ajouter du produit sec.
- Produit s'effritant = pas assez d'eau : il convient d'ajouter de l'eau.

PRÉPARATION DE L'ÉQUIPEMENT

L'outillage doit être convenablement préparé. La propreté de la bétonnière sera vérifiée avant et après chaque gâchée pour être nettoyée au besoin.

APPLICATION

Utiliser la gâchée immédiatement après sa préparation.

Le mortier se met en œuvre en une passe, comme une chape traditionnelle cf. NFP 14-201 (DTU 26.2), avec un damage et un talochage.

FINITION

Les joints de fractionnement doivent être réalisés conformément à la NF P 14-201 (DTU 26.2).

Les joints de dilatation seront prolongés dans toute l'épaisseur de la chape.

CONDITIONS D'APPLICATION

S'assurer des conditions hors d'eau / hors d'air et de l'absence d'ensoleillement direct et de tout risque de gel.

Températures d'application : 5 à 25°C.

Durée de vie du mélange (DPU) : 30 à 40 min. env.

Délai pour le damage et le talochage : 30 à 40 min. env., dans la limite de la DPU

Délai d'attente avant circulation piétonne : 6 heures environ selon dosage.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Laver les outils avant le durcissement du matériau. Nettoyer le mélangeur (bétonnière) régulièrement avec du sable et de l'eau.

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

CERMILATEX, sables 0/2, 0/4, 0/5, 0/8 selon épaisseur de l'ouvrage.

REMARQUES

Ne pas mélanger CERMICHAPE HPR à d'autres produits : Ciment, chaux, plâtre, ...

Ne pas rajouter d'eau, ni remalaxer en cours de durcissement.

Si l'application est suspendue plus d'une heure, il est conseillé de prévoir la concordance de la limite d'arrêt avec un joint de fractionnement. Sinon, introduire dans la chape perpendiculairement à sa tranche d'épaisseur, de barres d'armature (longueur ≈ 20 cm, diamètre 4 à 6 mm) à intervalle de ≈ 30 cm. Pour continuer les travaux, la chape sera appliquée sur une barbotine fraîche au droit de la reprise.

Réaliser la chape en remplissant les surfaces préalablement fractionnées, réduit le risque des reprises du bétonnage.

Ce document technique peut faire l'objet de mise à jour, il est de la responsabilité de l'utilisateur de contrôler systématiquement si une version plus récente est disponible sur notre site www.cermix.com. Il est de la responsabilité de l'applicateur de contrôler la compatibilité et l'adéquation des produits pour la réalisation des travaux. Des essais peuvent être réalisés au préalable pour valider le bon comportement des produits.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APPARENCE – COMPOSITION

Liants hydrauliques, sables de granulométrie étudiée et adjuvants spéciaux.

CONSUMMATION

Environ 20kg/m²/cm d'épaisseur de CERMICHAPE HPR.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Le Produit est conforme à la norme NF EN 13813.

Respecter les Fiches Techniques des produits utilisés et les DTU, CPT, AT, DTA, ... en vigueur : DTU 26.2 Chapes, DTU 52.2 Carrelage collé, DTU 59.3 Peintures de sol, CPT 3634 Ragréages de sol, DTU 54.1 Résines de sol, DTU 51.2 Parquet collé, DTU 53.2 PVC collé, ...

Remarques Générales pour la fiche technique

Les valeurs sont obtenues à partir des essais au laboratoire sur mortier confectionné à 20°C et 50% HR.

L'ouvrabilité du produit et les délais de séchage sont plus courts par temps chauds et plus longs par temps froids.

Le respect de ces valeurs indicatives, ne dispense pas des vérifications du DTU/CPT pour le revêtement à poser.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg.

STOCKAGE & CONSERVATION

12 mois dans son emballage d'origine fermé, à l'abri de l'humidité.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- EMISSION DANS L'AIR INTERIEUR (1) : Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
- Consulter la fiche de données de sécurité sur le site internet www.quickfds.fr ou sur simple demande auprès de CERMIX France.
- Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation en vigueur.
- Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.